

Formulaire de mise en candidature pour les prix VIVE



2025

Effacer

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE MISE EN CANDIDATURE – ÉTAPE 1 DE 4

Date de soumission :

CRITÈRES DE MISE EN CANDIDATURE

- Six prix seront remis chaque année, soit un prix dans chaque catégorie. Toute personne du Nouveau-Brunswick, à l'exception des membres du personnel de l'égalité des femmes et de leur famille, peut être mise en candidature;
- Les personnes mises en candidature doivent vivre et travailler au Nouveau-Brunswick;
- Les candidatures peuvent porter sur des activités passées, présentes ou à venir;
- Les candidatures à titre posthume sont admissibles;
- La personne mise en candidature, la personne qui propose la candidature et la personne de référence doivent donner leur consentement pour que le formulaire soit accepté;
- Les candidatures doivent remplir les critères applicables à leur catégorie de prix.

COMMENT PRÉSENTER UNE CANDIDATURE

Toutes les candidatures doivent être :

- proposées sur le formulaire officiel de mise en candidature fourni à cet effet;
- soumises par courriel à l'adresse iwd-jif@gnb.ca avant le 31 décembre 2024. Les mises en candidature tardives ou incomplètes ne seront pas acceptées.

Nom de la personne ou du groupe
mise en candidature :

Pronoms :

Catégorie de la candidature : Champion.ne au gouvernement Champion.ne du milieu des affaires
 Champion.ne au sein de la collectivité Jeune champion.ne
 Champion.ne autochtone Champion.ne au quotidien

Cité, ville, village, communauté rurale
ou nation :

Nom du groupe ou de l'organisme :
(le cas échéant)

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Adresse de courriel :



ÉNONCÉ DE MISE EN CANDIDATURE – ÉTAPE 2 DE 4

Mise en candidature d'un groupe ► Fournissez un bref historique ou une description de l'organisme ou du groupe.

Toutes les candidatures ► Veuillez nous faire part de votre histoire. Dans votre énoncé, expliquez les raisons pour lesquelles la personne mise en candidature mérite d'être reconnue, ainsi que la façon dont elle manifeste les qualités VIVE? Veuillez faire référence précisément aux valeurs de l'acronyme VIVE (visionnaire, inspirante, valorisante, énergique). Cet énoncé ne doit pas dépasser 300 mots.



ÉNONCÉ DE MISE EN CANDIDATURE – ÉTAPE 2 DE 4 (suite)

Quel a été l'impact du travail de la personne/groupe mise en candidature sur l'égalité des genres au Nouveau-Brunswick?

Si applicable, décrivez toute collaboration entre la personne/groupe mise en candidature et d'autres groupes ou personnes.

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE – ÉTAPE 3 DE 4

Veillez fournir le nom d'une personne de référence, autre que la personne qui propose la candidature, qui a une connaissance directe de la façon dont la personne mise en candidature fait preuve des qualités VIVE. Nous pourrions communiquer avec cette personne pour confirmer les renseignements.

Nom de la personne :

Cité, ville, village, communauté rurale ou nation :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Adresse de courriel :



Consentent-ils à être contactés dans le but de vérifier l'exactitude des informations incluses dans la déclaration de nomination ?

OUI NON

CONSENTEMENT

J'autorise le gouvernement du Nouveau-Brunswick à recueillir, à utiliser et à examiner les renseignements contenus dans le présent formulaire afin de déterminer si la personne mise en candidature est admissible au Prix de la ministre pour l'excellence dans la promotion de l'égalité des genres – VIVE.

Pour éviter tout conflit d'intérêts, il est entendu que les personnes mises en candidature, les personnes proposant les candidatures et les personnes de référence ne peuvent pas être membres du comité directeur. Dans certains cas, le comité directeur pourrait déplacer une personne mise en candidature vers une catégorie plus appropriée, après avoir avisé cette personne ainsi que celle qui a proposé la candidature. Le nom des personnes mises en candidature sera conservé au dossier pour une durée totale de trois ans. Le comité de sélection choisira les six récipiendaires.

Il est entendu également que si la personne mise en candidature obtient le Prix de la ministre pour l'excellence dans la promotion de l'égalité des genres – VIVE, le gouvernement du Nouveau-Brunswick pourra utiliser, publier, exposer, distribuer et reproduire dans les médias en ligne ou imprimés et lors d'événements publics connexes les renseignements fournis dans le présent formulaire. Ces renseignements pourraient également être divulgués comme l'exigent les dispositions législatives et en vertu de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée. Afin d'obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter l'Égalité des femmes au 506-453-8126.

Je donne mon consentement :

OUI NON

Veuillez **sauvegarder** le formulaire et l'envoyer par courriel à iwd-jif@gnb.ca.